



**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du citoyen, le mercredi 19 mai 2010, à 17 h 30.**

**PRÉSENCES : Membres**

M. Joseph De Sylva, président et conseiller, district du Versant  
M<sup>me</sup> Mireille Apollon, conseillère, district de l'Orée-du-Parc  
M. Stéphane Lauzon, conseiller, district du Lac-Beauchamp  
M. Sylvain Pamerleau, citoyen  
M. Gilbert Jolin, membre citoyen  
M. Jean-Guy Landriault, citoyen  
M. Michel Roy, membre citoyen  
M. Patrick Riopel, TCARO  
M. Jean-Marc Purenne, Loisir sport Outaouais  
M. Carl Cléments, Kino-Québec  
M<sup>me</sup> Chantal Patrice, Commissions scolaires  
M. François Grenier, Québec en forme

**Ressources internes**

M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés  
M. Yess Gacem, directeur adjoint du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés  
M<sup>me</sup> Caroline Séguin, responsable – loisirs, centre de services d'Aylmer  
M<sup>me</sup> Céline Farrell, responsable – loisirs, centre de services de Buckingham et de Masson-Angers  
M. Marc Proulx, responsable – loisirs, centre de services de Gatineau  
M. Joël Bergevin, responsable – loisirs, centre de services de Hull

**Secrétaire**

Mona Gravel

**DISTRIBUTION :** Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

**1. OUVERTURE**

M. Joseph De Sylva ouvre la séance à 17 h 50 et souhaite la bienvenue à tous, et plus particulièrement à M<sup>me</sup> Caroline Séguin qui est la nouvelle responsable en loisirs au centre de services d'Aylmer. Il lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Rousseau demande de retirer le point 6. Mouvement sport pur de l'ordre du jour.

M. Rousseau précise également que la date de rencontre du 17 novembre 2010 devra être déplacée, car il y aura étude du budget à cette date. La date du 24 novembre est suggérée. Tous les membres sont d'accord avec ce changement. Le calendrier des rencontres sera mis à jour.

### **CL SVC-2010-24**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Il est proposé par Stéphane Lauzon  
Appuyé par François Grenier**

D'adopter l'ordre du jour avec la modification demandée.

**Adoptée.**

## **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 15 ET 21 AVRIL 2010**

### **Séance extraordinaire du 15 avril 2010**

M. Rousseau souligne qu'une lettre d'intention a été transmise à la Fédération de la Jeunesse canadienne-française pour déposer la candidature de la Ville de Gatineau pour l'obtention des VI<sup>e</sup> Jeux de la francophonie canadienne qui auront lieu en 2014. Le tout sera présenté au conseil municipal la semaine prochaine.

### **CL SVC-2010-25**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 AVRIL 2010**

**Il est proposé par Sylvain Pamerleau  
Appuyé par Jean-Marc Purenne**

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 avril 2010.

**Adoptée.**

### **Séance régulière du 21 avril 2010**

M. Rousseau souligne qu'au point 5. Accessibilité loisirs, une somme de 55 000 \$ a été attribuée par le conseil municipal pour ce projet.

Concernant le point 8. Regroupement des clubs sportifs, M. Gacem souligne qu'une présentation a eu lieu au comité plénier le 27 avril dernier. Pour le volet gymnastique, les membres du conseil ont réaffirmé la position municipale et celle du Service à l'effet que les quatre clubs soient sous une seule entité administrative. Une première rencontre a eu lieu avec les clubs de gymnastique la semaine dernière afin de les informer de la position du conseil et la rencontre s'est très bien déroulée. Le message a été bien compris. Les organismes doivent trouver une façon de collaborer entre eux afin d'en arriver à un consensus pour la création de la nouvelle entité et d'élaborer la gouvernance du futur conseil d'administration et les détails qui s'en suivent. Les organismes, après cette rencontre, ont discuté entre eux et ces derniers doivent se diriger vers une entente commune afin d'éviter que la Ville n'en vienne à imposer un modèle et une structure. Les organismes sont conscients de la direction à suivre. Il reste toutes les modalités et les détails techniques à préciser.

Côté natation, le Club aquatique de l'Outaouais a été avisé de la position des membres du conseil. Une rencontre est prévue le 26 mai prochain avec tous les clubs et le Service leur fera part des recommandations des membres du comité plénier. M. De Sylva sera également présent à cette rencontre afin de réaffirmer la position municipale.

M<sup>me</sup> Apollon s'interroge sur le nom de la nouvelle entité de la natation. De mémoire, elle précise qu'il avait été décidé que la nouvelle entité devrait fonctionner sous un nouveau nom. Elle n'est pas tout à fait à l'aise avec l'énoncé d'un paragraphe au point 8.

M. Gacem fait l'historique de la démarche qui a été entreprise depuis le début des discussions avec les différents clubs aquatiques et les différentes options de négociations possibles à venir avec les clubs. M<sup>me</sup> Apollon souligne qu'il serait important que les clubs soient informés que s'ils n'arrivent pas à s'entendre entre eux, un nouvel OBNL sera créé.

M. Lauzon souligne qu'effectivement, en créant un nouvel OBNL, le processus est long (demande, lettre patente, etc.). Cependant, il souligne qu'il existe un nouveau formulaire mis à la disposition des organismes et qui permet de changer de nom dans un délai plus court. Il croit que le mot « Gatineau » devrait faire partie du nom de la nouvelle entité et également qu'il faut le souligner dans l'entente des négociations.

M. Grenier souligne que, pour sa part, ce qui est le plus important est la répartition des sièges, peu importe la forme que le tout prendra, cela doit se faire dans le respect et en fonction du développement de la discipline.

Le sujet est suspendu à 18 h 15 afin d'entendre les présentations à l'horaire. La discussion se poursuivra par la suite.

#### **4. PRÉSENTATION - ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DE LA VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE**

M<sup>me</sup> Karine Desaulniers, agente de développement au centre de services de Buckingham/Masson-Angers accompagne M<sup>mes</sup> Michèle Désormaux directrice de l'Association de bénévoles de la Vallée-de-la-Lièvre et Diane Racine agent de projet de l'Association des bénévoles de la Vallée-de-la-Lièvre. M<sup>me</sup> Desaulniers invite M<sup>me</sup> Désormaux à nous donner les grandes lignes du projet Centre action générations des aînés de la Vallées-de-la-Lièvre.

M<sup>me</sup> Désormaux nous fait l'historique et l'identification des besoins, et présente quelques statistiques concernant certains groupes d'âge relatifs aux personnes âgées du secteur de Buckingham, de Masson-Angers, de l'Ange-Gardien, de Thruso, de Notre-Dame-de-la-Salette, de Val-des-Bois. M<sup>me</sup> Désormaux explique la vision et la mission de l'Association, cite les objectifs et souligne la programmation. Elle nous fait part des échéanciers et des retombées visées.

En conclusion, la Vallée-de-la-Lièvre incluant Buckingham et Masson-Angers, a définitivement besoin d'un lieu d'échanges permettant aux aînés de se rencontrer au quotidien. Les autres secteurs de la ville de Gatineau possèdent ce type d'outil ayant pour mission de desservir les aînés. Présentement, le tout fonctionne en vase clos, chaque groupe ayant leurs membres respectifs. Il est temps d'ouvrir les portes de la concertation et de s'engager dans un projet ayant pour objectif le bien-être de nos aînés.

Pour conclure, M<sup>me</sup> Desaulniers souligne que le Service des loisirs s'est associé au projet, car l'Association est un principal partenaire au niveau des aînés et il est toujours très présent. L'Association a fait plusieurs consultations et également un forum qui a été fait pour les aînés à Buckingham auquel 200 personnes ont participé. Le projet est très intéressant et il est toujours rattaché aux besoins de la communauté. Un comité consultatif a été mis sur pied par l'Association pour diriger les orientations du projet pour vraiment l'influencer. Donc, les aînés sont partis prenants du projet du début à la fin et influencent toutes les étapes du projet ainsi que plusieurs orientations reliées au forum lors de la consultation des aînés.

Pour associer le projet, le groupe a visité les centres de jour pour aînés sur le territoire de Gatineau, c'est-à-dire le Centre des aînés de Gatineau dans le secteur de Gatineau, la Cabane en bois rond dans le secteur de Hull et la Corporation de l'âge d'or du secteur d'Aylmer. Le groupe a également fait le tour dans les petites municipalités aux alentours. Ce projet est en lien avec des besoins pour le secteur Est de la ville. Ce projet est en train de prendre son envol et tous sont très enthousiastes.

M<sup>me</sup> Racine travaille actuellement sur le projet et est une ressource employée par l'Association et qui met en œuvre ce beau projet.

Un dépliant et une pochette d'information sont distribués aux membres de la Commission.

M<sup>me</sup> Desaulniers précise que, dans le cadre du programme de soutien aux projets particuliers, une somme de 15 000 \$ a été remise à ce groupe afin de permettre de démarrer ce projet.

Il est certain que la demande visée de cette présentation est d'obtenir un centre multifonctionnel pour les aînés dans le secteur de Buckingham afin de desservir les aînés de cette partie de la ville et des municipalités environnantes.

M<sup>me</sup> Désormaux remercie les membres de la Commission de leur écoute. Elle remercie également M<sup>me</sup> Desaulniers pour tout le support et l'aide apportés à l'Association pour la réalisation de ce projet.

M. Riopel s'interroge à savoir si les municipalités environnantes ont été approchées. M<sup>me</sup> Désormaux confirme qu'elles seront approchées et le groupe tentera également de les impliquer également dans le projet.

M. De Sylva les remercie pour leur présentation et leur souhaite bonne chance dans leur projet.

## **5. PROGRAMME DE TRAVAIL - SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

---

M. De Sylva souhaite la bienvenue à M. Daniel Faubert, chef de la Division planification du territoire, Service urbanisme et développement durable, qui présente la démarche de la révision du schéma d'aménagement et de développement.

M. Faubert explique les objectifs de la présentation. Il présente un organigramme du cadre de planification, les règles de conformité et de concordance, le contexte de Gatineau. Il précise ce qu'est le schéma, montre les grandes affectations du sol et donne les explications de la révision du schéma, la notion de développement durable, l'approche générale de la rétro-planification depuis ses principes, l'importance de partager le même langage, les analyses thématiques, la vision de développement, le processus prévu par la Loi. Il souligne les consultations publiques et les partenaires impliqués, l'échéancier des consultations ainsi que les prochaines étapes.

M. Faubert souligne que cette présentation sera faite à tous les comités et commissions de la Ville de Gatineau. Par la suite, cette présentation sera faite auprès du comité plénier, le tout dans le but de faire adopter le programme de travail et budget auprès du conseil municipal, de faire les différentes demandes de subvention et demande de participation financière du ministère des Transports du Québec, et à l'automne venir préciser les activités de participation publique et de présenter le tout pour adoption au comité plénier.

Suite à la présentation, M. Rousseau s'interroge sur la contribution de la Commission des loisirs face au schéma d'aménagement. M. Faubert souligne qu'il faut inclure les commissions de la ville de façon à ce qu'elles aient à dire leur mot sur les aspects qui les touchent, entre autres la Politique des loisirs, du sport et du plein air. M. Faubert souligne que la Commission aura possiblement intérêt à venir asseoir des éléments contenus dans la Politique à l'intérieur des éléments de concrétisation du schéma. Le schéma est un document se voulant le plus tangible, il cite en exemple ce qui touche au développement des parcs, des équipements récréatifs, etc. Il est dans l'intérêt de la Commission des loisirs de ne pas les laisser de côté le schéma se voit d'une façon globale à travers des éléments d'intérêts qui vont se préciser davantage en cours de route.

M. Riopel a une préoccupation concernant les terres agricoles. M. Faubert donne les explications nécessaires et M. De Sylva souligne également que la Commission agricole est très impliquée.

Pour sa part, M. Purenne s'interroge sur le plan d'urbanisme. M. Faubert répond aux interrogations de M. Purenne et précise que certaines villes ont fondu leur plan d'urbanisme au schéma d'aménagement.

M. Faubert remercie les membres pour leur écoute.

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 15 ET 21 AVRIL 2010

#### Séance régulière du 21 avril 2010

Retour à la discussion concernant le regroupement des clubs de natation.

M. De Sylva suggère que lors de la rencontre prochaine avec les clubs de natation, il y aurait lieu de les informer que la nouvelle entité devra porter un nouveau nom.

M. Rousseau émet une certaine réserve par égard aux grands partenaires que la Ville reconnaît depuis plusieurs années. Il fait part de ses commentaires. Pour toute fusion à venir, il croit qu'il ne faut pas qu'à chacune des fusions des groupes l'on doive créer une nouvelle entité et faire changer le nom du groupe. Si les parties impliquées réussissent à s'entendre entre elles, il voit le tout d'un bon œil, et dans le lot de la négociation, s'il n'y a pas d'entente possible, la Ville pourrait à cet égard prendre la décision de peut-être créer une nouvelle entité et exiger un nouveau nom.

M. De Sylva a reçu certains commentaires de ses collègues avec la préoccupation de bien s'assurer d'écouter les demandes de tous les clubs. M. De Sylva souligne que le message a été transmis au conseil et que la Ville rencontrerait tous les clubs sans exception et qu'il s'est donné comme mandat en tant qu'élu et comme président de la Commission, d'assister aux rencontres afin d'être à l'affût des discussions et de la démarche. Il précise qu'il est aussi important que tout soit réglé avant l'entrée au Centre sportif.

M. Pamerleau suggère d'aller à l'essentiel. Toujours en lien avec la Politique des loisirs, réaffirmer d'avoir un grand partenaire, de penser aux athlètes et que la Ville accompagne le nouveau conseil d'administration et veir à maintenir le respect de l'entente. Un autre élément important : le développement cohérent de la natation. La nouvelle structure va devoir couvrir tout le territoire de la ville. L'élément scolaire et l'intégration pour les jeunes demeurent également très importants. Ces éléments devront être réaffirmés aux clubs et il faut que le tout se règle rapidement.

Étant du même avis que M<sup>me</sup> Apollon, M. Riopel souligne que lors de la dernière discussion, il avait été décidé que les trois associations se regroupent en une seule sous une nouvelle entité.

M. Lauzon souligne le point amené par M. Rousseau qui laisse place à la réflexion. Cependant, il maintient que les organismes de natation doivent se fusionner en une seule entité et indiquer la décision suite à la rencontre des membres de la Commission que la nouvelle entité devra fonctionner avec la norme du mot « Gatineau » dans le nom. Il en fait une recommandation et désire que le tout soit soumis à la prochaine réunion des clubs.

M<sup>me</sup> Apollon désire apporter une correction au paragraphe du procès-verbal. Ce paragraphe sera modifié comme suit :

*« Pour la discipline de la natation, les membres appuient la position du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés de regrouper sous une seule entité le Club aquatique de Gatineau, le Club aquatique de l'Outaouais ainsi que le Club des maîtres nageurs Les Dauphins de Hull. ».*

M. De Sylva demande s'il y a consensus relativement à une nouvelle entité qui sera issue de la fusion de trois clubs et que le nom de la nouvelle entité doit inclure le mot « Gatineau » dans l'appellation. Les membres sont unanimes.

M. Grenier tient à préciser qu'il se rallie à tous en ayant cependant une certaine réserve.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Apollon  
Appuyé par Patrick Riopel**

D'approuver le procès-verbal de la réunion du 21 avril 2010 en y apportant les correctifs demandés suite à la discussion des membres de la Commission.

**Adoptée.**

**6. MOUVEMENT SPORT PUR**

M. Rousseau souligne que le sujet sera reporté à une rencontre ultérieure puisqu'il faut faire une analyse plus spécifique des besoins, car le tout aura une grande implication au niveau de la Ville à l'adhésion au Mouvement.

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne ne s'est présentée.

**8. ANALYSE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS AU 1<sup>er</sup> AVRIL 2010 - CADRE DE SOUTIEN**

---

M. Gacem nous informe des sept programmes existants au cadre de soutien. Il fait un survol sur le processus des demandes. Il nous présente un tableau des différentes demandes en lien avec les différents programmes, il souligne le sommaire des montants accordés et nous présente la recommandation du Service.

Par la suite, chaque responsable des centres de services présente les différentes demandes de son secteur ainsi que les montants recommandés en regard de chacun d'eux. Le tout pour un montant total de 173 146 \$ touchant les programmes « Soutien aux événements », « Soutien aux projets particuliers » et « Soutien au développement de l'excellence ».

Suite à la présentation, M. Pamerleau suggère, pour les prochaines analyses, de faire ressortir de la liste les nouveaux projets déposés.

**Il est proposé par Michel Roy  
Appuyé par Chantal Patrice**

QUE la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire recommande au conseil d'accepter le rapport des montants attribués selon les demandes qui ont été déposées et analysées au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés dans le cadre des programmes du Cadre de soutien, pour une enveloppe totale de 173 146 \$ afin de soutenir financièrement les organismes œuvrant sur le territoire de la ville de Gatineau.

**Adoptée.**

## **9. TENNIS - MISE À JOUR DU DOSSIER - REGROUPEMENT ET TARIFICATION**

Suite au dernier conseil, il y a eu différents commentaires de la part de différents clubs de tennis concernant l'étude faite par la firme DBSF vers une tarification. Il a été convenu avec les clubs que la tarification pour l'utilisation des terrains de tennis serait applicable uniquement à partir de 2011. Les clubs ont discuté avec certains élus afin de leur faire connaître leur point de vue. Il y a encore beaucoup de choses à régler d'ici le mois de septembre, le Service va donc reporter les discussions à l'automne afin de tout mettre en place pour la saison de 2011.

## **10. JEUX DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE**

M. Rousseau a fait une mise à jour du dossier au point 3. La lettre d'intention de la Ville a été transmise. Une présentation sera faite aux membres du conseil la semaine prochaine. Une décision sera prise en ce sens.

## **11. JEUX DU QUÉBEC**

M. Rousseau souligne que nous avons actuellement 2 300 bénévoles d'inscrits. Nous espérons pour le 1<sup>er</sup> juin atteindre les 3 000. M. De Sylva indique qu'il y a également beaucoup de personnes qui ont manifesté leur intérêt, cependant, elles n'ont pas encore rempli leur formulaire.

M. Rousseau souligne également que lors de la visite des chefs de mission, ceux-ci ont été épatés de la qualité des sites de compétitions visités ainsi que l'infrastructure du Centre sportif.

## **12. CENTRE SPORTIF**

Le Service a reçu les clés du bâtiment. Il y a une période de rodage à faire. L'équipe travaille très fort en vue de l'ouverture du centre qui devrait se faire vers la mi-juin. Les citoyens seront invités à venir visiter les lieux. Une première activité officielle sera une finale régionale en natation dans le cadre des Jeux du Québec.

L'équipe de Volleyball Canada est emballée de l'infrastructure du Centre sportif.

## **13. CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT**

Le Centre de développement a reçu une bonne nouvelle. Une subvention de 50 000 \$ a été accordée par le ministère. L'ensemble des services devrait débuter en septembre prochain.

## **14. CENTRE ROBERT-GUERTIN**

Une présentation à huis clos a été faite auprès des élus. Différents scénarios ont été précisés. Il reste beaucoup de travail à faire. Une rencontre a eu lieu avec les députés du provincial et de la région soit M<sup>me</sup> Maryse Gaudreault, M. Norman MacMillan et M. Marc Carrière, afin de leur expliquer le projet. Une conférence téléphonique a eu lieu également avec M. Cannon dans le même but. Il reste encore des devoirs à faire afin de donner les informations souhaitées. Aussi, une rencontre avec les Olympiques où les gens sont très emballés par le projet. Il reste toujours la question financière à établir et voir les possibilités de financement.

## **15. SAINES ALIMENTATIONS DANS LES INFRASTRUCTURES**

Aucun commentaire.

16. **VARIA**

Gala Loisir sport Outaouais

M. Purenne nous informe que le Gala Loisir sport Outaouais aura lieu le 2 juin prochain à la Maison du citoyen. Des billets sont disponibles auprès de Loisir sport Outaouais.

Fondation Pat Burns

M. De Sylva souligne qu'il y a eu une problématique lors de l'annonce pour la Fondation Pat Burns, car les gens appelaient de partout afin de donner des dons, le tout n'était pas tout à fait en place. La Fondation a donc fait les démarches nécessaires afin de s'inscrire et le compte bancaire est présentement ouvert. MM. Lauzon et De Sylva siègent au conseil d'administration comme bénévoles. Sont présents également MM. John Janusz, Michel Déziel et Jason Burns fils de M. Burns.

17. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**CLSVC-2010-28**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Il est proposé par Patrick Riopel  
Appuyé par Mireille Apollon**

De lever la séance à 20 h 30.

**Adoptée.**

---

**Président**

---

**Secrétaire**